



Et si la meilleure saison pour louer sa maison était l'été... indien ?

Des prix attractifs pour les vacanciers, une clientèle plus calme et une fiscalité avantageuse... C'est le bon moment pour louer sa maison sur un site de location saisonnière !

Septembre, une hausse des départs pour les vacanciers souhaitant profiter à moindre prix

L'arrière-saison attire un certain nombre de touristes en quête de séjours plus authentiques et à moindre coût. Loin de la frénésie de l'été, ce type de vacanciers préfère passer un séjour chez un particulier que dans une chaîne hôtelière. Et ils sont bien plus nombreux à partir qu'il n'y paraît. En 2022, l'INSEE a enregistré une progression du niveau de fréquentation des hébergements touristiques jusqu'en septembre de 4 % par rapport à 2019, précédent record et année de référence pré-crise sanitaire*.

L'arrière-saison : la période parfaite pour séduire un autre type de clientèle

L'arrière-saison est un moment généralement privilégié par des touristes en quête de tranquillité qui souhaitent profiter de leurs vacances en savourant la douceur du quotidien. De nombreux retraités, personnes sans enfants à charge ou parents d'enfants en bas âge choisissent de partir après l'été. Selon l'étude d'Appinio réalisée pour Amivac en 2023, 80% des Français considèrent que les vacances parfaites sont synonymes de « détente ». L'été indien est donc l'occasion rêvée pour les propriétaires de proposer un séjour relaxant dans leur bien.

Fiscalité avantageuse, un levier pour générer un complément de revenu intéressant

En termes de fiscalité, les loyers et les charges perçus dans le cadre d'une location saisonnière sont avantageux pour les propriétaires. Les revenus locatifs sont déclarés et ensuite soumis à l'impôt sur le revenu selon deux régimes fiscaux : le régime forfaitaire (micro-BIC) ou le régime réel. Le premier permet de bénéficier d'un abattement de 50 % sur les revenus issus des loyers perçus et le second de déduire les charges et les frais supportés tels que les charges de copropriété des revenus imposés. Et pour bénéficier d'un revenu complémentaire encore plus conséquent, de nombreux propriétaires optent pour des sites sans commission tel qu'Amivac. C'est le cas d'Isabel Costa : « *La plupart des sites s'enrichissent sur les commissions qu'ils prennent aux locataires et propriétaires. Je suis bien contente que les sites comme Amivac existent car ils permettent de publier un prix avantageux et juste pour les 2 parties.* »

* INSEE - Bilan touristique 2022

À propos d'Amivac :

Amivac est une plateforme en ligne de location de vacances, créée en 2005, qui met directement en relation vacanciers et propriétaires. Avec une large gamme de logements dans toute la France et dans d'autres destinations populaires à travers le monde, le site propose des options pour tous les budgets et toutes les préférences. Avec plus de 6 millions de vacanciers par an, son système de réservation en ligne simplifie le processus de location pour offrir une expérience la plus agréable et sereine possible.

Contact presse : Axelle Walcott - axelle.walcott@hometogo.com